

La formation permet :

- d'acquérir les outils nécessaires à l'élaboration d'un projet pédagogique
- de relier théorie et pratique
- de développer des capacités d'analyses transversales
- de transmettre l'art de la danse

Informations générales :

L'entrée en formation est soumise à l'obtention de l'Examen d'Aptitude Technique ou à une équivalence validée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

La formation se déroule sur 2 années :

- Année 1 : de novembre à mi-juin : cursus théorique. L'obtention des 3 UE donne accès à la 2^e année de la Licence Art & Danse (équivalence 60 crédits universitaires - BAC+1).
- Année 2 : d'octobre à mi-juin pour le cursus pédagogique.

- Passage du diplôme d'état en juin, diplôme de niveau III (BAC +2), permettant l'accès en 3^e année de la Licence Art & Danse.

L'évaluation continue (connaissances générales et aptitude technique) s'effectue tout au long de la formation. Ces évaluations sont reportées sur le bulletin/suivi pédagogique et proposées au jury du diplôme.

Conditions d'admission :

- Avoir une pratique de la danse classique, contemporaine ou jazz.
- Être titulaire de l'EAT ou bénéficier d'une équivalence.
- Avoir entrepris les démarches d'obtention du livret de formation auprès de la Drac.
- Tous les modules sont ouverts indépendamment dans le cadre de la formation continue ou pour les auditeurs libres.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la loi du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse et de l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse. Document téléchargeable sur notre site.

L'Examen d'Aptitude Technique

L'EAT permet de vérifier que le candidat possède les capacités techniques et artistiques requises pour aborder la préparation au D.E, atteste d'un niveau pré-professionnel.

(Examen national / Inscription auprès de la D.R.A.C de votre région).

PROGRAMME

Année 1

Formation musicale _____ 150 h

Histoire de la musique, solfège rythmique. Pratique rythmique élémentaire, pratique de l'improvisation, apprentissage d'un vocabulaire spécifique en lien avec la danse. Rythme du corps.

Histoire de la danse _____ 90 h

Les grands mouvements et courants esthétiques de la danse de la fin du Moyen âge à nos jours. Ateliers répertoires.

Anatomie & physiologie _____ 90 h

Connaissances sur la structure et le fonctionnement du corps. Ateliers anatomie / danse.

Enseignements complémentaires _____ 150 h

Cours techniques . Pédagogie fondamentale.

Année 2

Pédagogie _____ 500 h

Les fondamentaux spécifiques à chaque technique nécessaires à la transmission de la danse et la maîtrise des processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves :

Éveil, initiation à la danse _____ 160 h

Pédagogie par spécificité _____ 160 h

AFCMD _____ 80 h

Enseignements complémentaires _____ 100 h

Renforcement technique, projet pédagogique, projet professionnel.

Ce module est consolidé par un accompagnement personnalisé et une évaluation continue.

Intervenants, compétences et biographies sur le site.

statuts possibilités de financements

- Afin d'étudier au mieux votre candidature et vous renseigner sur les possibilités de financements de votre formation, merci de compléter ce formulaire lors de votre inscription. Pensez à ouvrir votre compte personnel de formation.

Vous êtes :

- Demandeur d'emploi
adressez vous à votre antenne Pôle emploi
 - Jeune de moins de 26 ans
adressez vous à votre mission locale
 - Jeune issu du milieu scolaire ou étudiant
Possibilité d'obtention d'une bourse en fonction des revenus fiscaux.
(Renseignements et constitution du dossier social étudiant sur le site crous.fr)
 - Intermittent du spectacle
adressez vous à l'Afdas ou au Pôle Emploi
 - Salariné en CDD ou CDI
Votre employeur cotise pour la formation auprès d'un organisme collecteur (OPCA). Vous pouvez vous former dans le cadre d'un CIF ou bien du plan de formation de l'entreprise. Informez votre employeur de votre projet et contactez votre OPCA (Afdas, Uniformation, Agefos,...)
- Pour les auditeurs libres, bénéficiez pour tout ou partie du programme dans le cadre d'un projet personnel de formation.

- Coûts pédagogiques

Frais d'inscription : 250€
(Adhésion / Assurance, dossier d'inscription, étude de financement personnalisé)

Année 1 :

- Anatomie : 1080€
- Histoire de la danse : 1080€
- Formation musicale : 1080€
- Enseignement complémentaire : 1000€
CURSUS COMPLET ANNÉE 1 : 3800€

Année 2 :

FORMATION PÉDAGOGIQUE : 5000€

- Parcours personnalisé tarif adapté
Formation continue

Inscription aux examens / candidats libres
UE théorique : 60 € UE pédagogique : 120 €